

L'harmonie de l'énergie

Installation photovoltaïque

Pompe à chaleur

Chauffe-eau thermodynamique

**Produisez votre propre énergie
et réalisez des économies**

*Nos équipes sont composées de collaborateurs qualifiés
et spécialement formés dans le domaine du photovoltaïque*

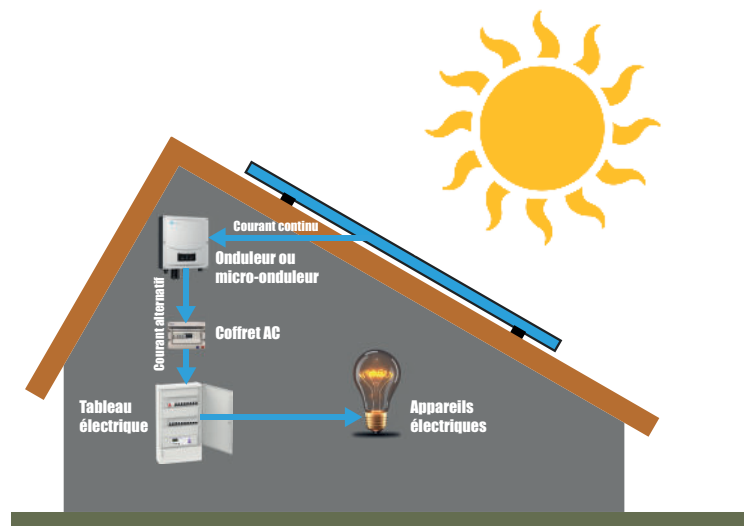




Le photovoltaïque, comment ça marche ?

L'énergie solaire photovoltaïque consiste à récupérer une partie de l'énergie présente dans le rayonnement solaire (photons) et ensuite de la convertir en courant continu.

Un photon en contact avec un matériau semi-conducteur comme le silicium, va permettre de faire déplacer des électrons et ainsi créer de l'électricité. C'est le rôle des modules dont la puissance est exprimée en Watt crête.



Vous produisez donc votre propre énergie verte !



Le photovoltaïque, un choix responsable

Faire le choix du solaire pour produire son électricité, c'est choisir une énergie non polluante, économique, facilement disponible, renouvelable et aisément transformable.

Elle répond en outre à des enjeux écologiques plus globaux. Grâce à des équipements robustes et fiables, les modules photovoltaïques vous permettent de produire l'électricité dont vous avez besoin soit en autoconsommation, vente du surplus ou vente totale. En outre, ces panneaux sont recyclés à 99% en fin de vie.



Airwell, notre partenaire performance et qualité

Airwell est une entreprise française créée 1947. Présente dans plus de 80 pays, elle compte parmi les leaders européens de la pompe à chaleur et de la climatisation. Depuis près de 10 ans, Airwell a pris le virage de la transition énergétique et de l'habitat connecté. Elle offre aujourd'hui un services éco-thermique global, intelligent et connecté pour la maison grâce à «Ma maison hybride».



MA MAISON
HYBRIDE
par Airwell

Une solution adaptée quelque soit votre projet

Air Solar solution photovoltaïque

Equipés de cellules monocristalines à haute performance, nos panneaux permettent d'optimiser la production électrique et de réaliser des économies d'énergie. Plus de problème de fuite d'eau grâce au système de kit de surimposition, crochets de fixation et rails.

- Module photovoltaïque fiable et résistant à toutes les conditions climatiques.
- Performance dans le temps avec une faible chute de puissance linéaire après 20 ans.
- Intégration discrète en toiture avec une finition entièrement noire.
- Garantie de fonctionnement 20 ans



Pompe à chaleur

Gamme AIR/AIR : Multisplit ou Gainable. Classe énergétique élevée A++ mode froid et A+ mode chaud. Un grand choix d'unités intérieures. Installation évolutive et flexible.

Gamme AIR/EAU :

- Compatible avec tous les émetteurs
- Grande souplesse d'utilisation
- Idéal en remplacement de chaudière fioul ou gaz



Chauffe-eau thermodynamique

Adapté à la production d'eau chaude sanitaire / idéal en remplacement d'un ballon électrique. Classe énergie élevée A+ / 3 à 4 fois plus économique qu'un ballon électrique / entièrement programmable.





Tout au long de votre projet, Solaire 2F vous accompagne

Le premier contact

Dès votre demande d'informations, un de nos collaborateurs vous contacte.

La visite d'étude technique gratuite et sans engagement

Un conseiller énergétique se déplace chez vous pour procéder à une étude personnalisée de votre projet d'installation photovoltaïque. Il étudie, avec vous, les meilleures options pour votre projet ainsi que sa faisabilité.

L'étude de performance énergétique

Nous réalisons une étude de performance énergétique sur la base des données relevées à votre domicile. A la suite de cette étude, Nous vous transmettons les résultats ainsi que notre devis pour votre projet d'installation photovoltaïque.

Les démarches administratives

Par mandat, nous effectuons toutes les démarches administratives pour votre compte : Déclaration préalable / Contrat EDF / Conformité.

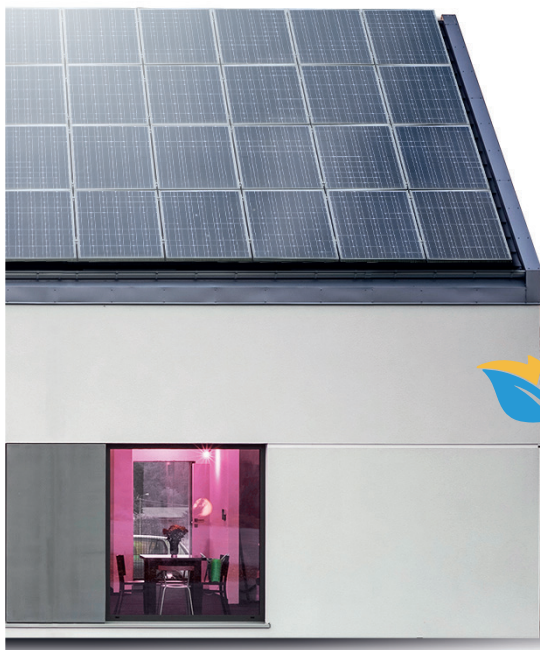


La réalisation des travaux

Notre équipe, composée de collaborateurs qualifiés et formés, intervient pour la réalisation de votre installation photovoltaïque.

La validation, la conformité et la mise en service

Une fois l'installation achevée, nous nous chargeons de l'attestation de conformité électrique du Consuel. Celle-ci est ensuite transmise à Enedis qui procédera alors à la mise en service de votre nouvel équipement.



Vous pouvez produire et consommer votre propre électricité solaire.

Contact SOLAIRE 2F

3 rue Saint Leu - 89140 - Courlon sur Yonne

Tél : 03 86 95 13 01 / Mob : 06 26 92 05 87

Mail : Contact@solaire2F.com / www.solaire2f.com